



Dossier de presse

La MUSE

Une monnaie locale pour une économie locale

Une monnaie responsable au service de l'humain et de l'environnement

Contacts :
contact@lamuse-monnaie.fr
Giovanni TURCO (Président) : 02.41.78.44.38
Philippe FLORIS : 06.79.30.30.48

Association "Agir pour la transition"

l'Hôtel de Ville de Mûrs-Erigné - 5 chemin de Bellevue - 49610 MÛRS-ÉRIGNÉ
02.41.78.44.38 - 06.79.30.30.48 - contact@lamuse-monnaie.fr
www.lamuse-monnaie.fr



Depuis le 16 avril 2012, l'association « **Agir pour la Transition** » a créé une nouvelle monnaie : la **MUSE**, **M**onnaie à **U**sage **S**olidaire et **E**cologique.

La **MUSE** est une **monnaie complémentaire locale** qui circule en Anjou.

« **Monnaie** » : sous la forme de coupons d'échanges, elle permet d'acheter des biens et des services chez des prestataires l'acceptant.

« **Complémentaire** » : elle ne se substitue pas à l'Euro. Elle est dédiée à l'échange car n'a pas vocation à être épargnée.

« **Locale** » : elle circule localement sur un territoire comprenant **Angers, Beaufort en Vallée, Doué la fontaine** et **Chemillé**.

Association "Agir pour la transition"

l'Hôtel de Ville de Mûrs-Erigné - 5 chemin de Bellevue - 49610 MÛRS-ÉRIGNÉ
02.41.78.44.38 - 06.79.30.30.48 - contact@lamuse-monnaie.fr
www.lamuse-monnaie.fr

Des questions

Parce qu'il nous faut trouver de nouvelles réponses aux défis économiques et écologiques des prochaines décennies, nous devons replacer **l'Homme** et son **environnement** au centre de nos actions.

La vraie richesse réside-t-elle dans la monnaie elle-même ? Ne devons-nous pas aspirer à autre chose que le désir de posséder de l'argent ?

Dans toutes nos actions, l'intérêt pour **l'autre**, la **solidarité**, doivent rentrer en jeu. Ces valeurs doivent devenir des préoccupations essentielles tant pour chacun que pour l'épanouissement de la collectivité dans son ensemble.

Concernant l'économie, les **crises financières** dénotent un profond dysfonctionnement du système monétaire. Et d'autres crises se préparent : elles seront sans doute bien plus délicates à régler et toucheront en particulier l'écologie avec la crise des ressources épuisables et le réchauffement climatiques. Ces crises-là réclament une **décroissance**, alors que la sortie des crises économico-financières actuelles dépend de la reprise de la **croissance**. Ne sommes nous pas là confrontés à un choix entre deux thérapies contradictoires ?



Une réponse : une monnaie complémentaire locale

Face aux diverses crises économiques et à la place de plus en plus importante que prend la finance dans notre société, il est important que **les citoyens se réapproprient l'usage de la monnaie**.

Cette dernière doit retrouver son rôle, celui de favoriser les **échanges**. En effet, la monnaie n'est pas une fin en soi. C'est avant tout une convention, un moyen pour favoriser des échanges et donc **créer de la richesse** au sein d'une communauté.

En payant un produit ou service en MUSEs le consommateur sait où va l'argent. C'est un moyen concret de soutenir une **économie locale** (la MUSE est acceptée uniquement par des professionnels locaux).

En utilisant la MUSE, le consommateur soutient une **économie respectueuse de l'environnement**. Cette monnaie crée alors du **lien social** autour d'une volonté **éthique** commune.

Association "Agir pour la transition"

l'Hôtel de Ville de Mûrs-Erigné - 5 chemin de Bellevue - 49610 MÛRS-ÉRIGNÉ
02.41.78.44.38 - 06.79.30.30.48 - contact@lamuse-monnaie.fr
www.lamuse-monnaie.fr



Comment fonctionne la MUSE ?

Tout **professionnel** ou **particulier** qui souhaite utiliser des MUSEs doit adhérer à l'association « **Agir pour la Transition** » et s'engage à respecter une **charte**. L'adhésion se fait auprès des 6 comptoirs d'échanges (voir la liste régulièrement mise à jour sur le site internet www.lamuse-monnaie.fr), qui vous permettront d'échanger vos euros en MUSEs. L'adhésion est au minimum de 5 € (qui vous donne également le droit à 3 MUSEs offertes).

Pour faciliter son utilisation une MUSE vaut un euro. Il existe six coupons de valeurs différentes : 1, 2, 5, 10, 20 et 50. Pour rester dans une démarche locale, les coupons ont été imprimés à Angers par « l'Atelier du papier recyclé ». Les aquarelles au recto ont été créées par Yolande GRANDCOLAS et Réjane VERON, artistes peintres à Chanzeaux et la réalisation finale des coupons par Pierre RIVES de Beaufort en vallée.

On peut payer un produit tout ou partie en MUSEs. Le professionnel pourra vous rendre la monnaie également tout ou partie en MUSEs. Les MUSEs n'existent qu'en billets.

Les euros qui auront été échangés seront déposés sur un fonds de garantie à la **NEF** (Nouvelle Economie Fraternelle), coopérative de finances solidaires. Ceci permettra de financer des **projets éthiques**.

La MUSE est une monnaie qui perd de sa valeur si on ne s'en sert pas, exactement comme le bien qu'on achète. Cette **perte de valeur** ou « **fonte** » a deux objectifs. Premièrement elle empêche la **spéculation** et **l'accumulation** de cette monnaie. Ainsi la MUSE reste uniquement un moyen d'échange. Deuxièmement cette « **fonte** » permet de financer le **fonctionnement de cette monnaie**. Ainsi tous les ans la MUSE perd 2 % de sa valeur faciale. Au mois d'avril, chaque année, les détenteurs de billets devront les revalider. Par exemple, pour un billet de 20 MUSEs, il faudra acheter un timbre de 40 cents et le coller sur le billet pour prolonger sa validité d'un an.

Association « Agir pour la transition »

l'Hôtel de Ville de Mûrs-Erigné - 5 chemin de Bellevue - 49610 MÛRS-ÉRIGNÉ
02.41.78.44.38 - 06.79.30.30.48 - contact@lamuse-monnaie.fr
www.lamuse-monnaie.fr



Où peut-on utiliser des MUSEs ?

Les MUSEs peuvent être échangées auprès des **prestataires** qui ont adhéré à l'association « **Agir pour la Transition** ». Vous trouverez la liste complète et régulièrement mise à jour sur le site www.lamuse-monnaie.fr. Il s'agit de professionnels exerçant dans des domaines aussi divers que ceux de l'alimentation, de la restauration, de l'habitat, de la santé, de la culture et des loisirs, etc.

Vous pouvez reconnaître ces professionnels grâce à l'affichette « Ici on accepte la Muse ».

Présentation de l'association « Agir pour la Transition »

Créée en août 2011, elle a pour objet de proposer des **alternatives** afin de participer à la construction d'une société nouvelle s'inspirant du mouvement de transition, né en Grande Bretagne en 2006. Ce mouvement invite les populations à réfléchir aux différentes solutions possibles pour un passage de la « **dépendance au pétrole** » à la « **résilience locale** » ; il invite surtout à agir dès maintenant pour réduire la consommation d'énergies fossiles en reconstruisant une économie basée sur la **relocalisation**.

La monnaie complémentaire locale est un des outils pour atteindre cet objectif.

Le siège social de l'association se trouve à l'Hôtel de Ville de Mûrs-Erigné (Maine et Loire) 5 chemin de Bellevue BP 80015 49610 Mûrs-Érigné.

« **Agir pour la Transition** » est issue d'un groupe de travail appartenant au collectif « Alternatives Citoyennes et fraternelles 49 », né d'un regroupement de citoyens suite au « festival du film nature et environnement » de Mûrs-Erigné.

Association "Agir pour la transition"

l'Hôtel de Ville de Mûrs-Erigné - 5 chemin de Bellevue - 49610 MÛRS-ÉRIGNÉ
02.41.78.44.38 - 06.79.30.30.48 - contact@lamuse-monnaie.fr
www.lamuse-monnaie.fr